

Impôt sur le capital : le MR ouvre la porte

Le CD&V veut taxer les plus fortunés. Le ministre du Budget Hervé Jamar dit que le MR est prêt à discuter.

Le CD&V, mis sous pression par son aile gauche, a décidé de peser de tout son poids pour obtenir un impôt sur les plus fortunés. Les démocrates-chrétiens flamands avaient d'ailleurs tenté, sans succès, d'obtenir cet impôt lors des négociations gouvernementales. Depuis, la pression continue de monter sur le parti de Wouter Beke. Le CD&V affirme que l'accord gouvernemental ne fermait pas complètement la porte à

cette fiscalité. Du côté de ses partenaires flamands de la N-VA et du VLD, pas question d'envisager la question. Au MR, par contre, l'approche est plus nuancée. Hervé Jamar, le nouveau ministre du Budget, a déclaré au *Soir* que « tout peut se discuter »,

mais s'empresse de rappeler que « la voie à suivre, c'est l'accord de gouvernement », auquel la majorité se tient « dans un premier temps ».

Mais le libéral ajoute que « si

Kris Peeters vient avec une proposition défendable au conseil des ministres, le conseil des ministres décrètera. (...) Le MR n'est jamais fermé à aucun dialogue

si un projet est mis sur table et qu'il est opérationnel ».

Il est un autre sujet sur lequel Hervé Jamar ne met pas d'exclusive : une nouvelle amnistie fiscale. Pour le ministre du Budget, « cela peut être envisagé. On l'a fait trois fois et c'est entré dans les mœurs ». ■

Taxation des fortunes : le CD&V insiste

FISCALITÉ Le parti estime que l'accord de gouvernement permet un tel impôt

► Les démocrates-chrétiens flamands citent des passages de l'accord de gouvernement qui permettent un impôt sur le patrimoine.

► Hervé Jamar, ministre du Budget, indique que son parti est ouvert à la discussion.

Le parti démocrate-chrétien flamand a décidé de peser de tout son poids pour obtenir un impôt sur les plus fortunés, qui prendrait sans doute la forme d'un impôt sur le capital. Le parti a fait savoir ce mardi qu'il demeurerait partisan d'un tel impôt, sans toutefois répondre positivement à l'opposition, qui propose une majorité alternative pour l'adopter. « Si mon parti en discute, ce sera au sein de la majorité », a dit Servais Verhestraeten, chef de groupe CD&V à la Chambre.

Il faut dire que les négociateurs CD&V de l'accord de gouvernement avaient tenté d'obtenir cet impôt lors des discussions gouvernementales, sans succès. Depuis, la pression sur le parti de Wouter Beke n'a fait que croître. Il y a d'abord eu les révélations sur les opérations au Luxembourg (Lux Leaks). Puis la manifestation dans les rues de Bruxelles. Et enfin, la plus-value de 1,45 milliard d'euros réalisée par le patron d'Omega Pharma lors de la revente de son entreprise, sans payer un euro d'impôts.

Le CD&V met donc à présent la pression. Comme on le lira ci-dessous, le MR ne se dit pas fermé à la discussion, tout en précisant qu'il faut s'en tenir d'abord à l'accord de gouvernement.

Côté CD&V, on fait remarquer qu'en fait, l'accord laisse la porte ouverte à cette fiscalité. Ils citent, à la page 58 : « La répartition de la pression fiscale est déséquilibrée entre les revenus du travail, d'une part, et les autres revenus, d'autre part. » Ils citent aussi, à la même page : « Un système fiscal équitable implique une contribution de chacun et

un régime progressif d'imposition des revenus suppose que les plus lourdes charges pèsent sur les épaules les plus solides. »

Et ils citent enfin, page 60 : « Sans vouloir anticiper sur la réforme envisagée, un glisse-

ment de l'impôt sur le travail vers l'impôt sur d'autres revenus sera immédiatement entamé dès le début de la législation. »

Mais aux dernières nouvelles, pour la N-VA et le VLD, c'est nient ! ■

B.Dy

« L'impôt sur le capital ? Pour le MR, on peut en parler »

ENTRETIEN

Hervé Jamar est ministre (MR) du Budget et bourgmestre empêché de Hannut. Pour lui, la proposition du CD&V de taxer les plus fortunés peut être discutée.

La Commission a analysé le budget belge. Elle est plus pessimiste que vous...

Cela ne m'effraie pas, mais je dois y être attentif avec les autres membres du gouvernement. Nous arrivons à la barre des 3 % de déficit. C'est interpellant. Mais je n'ai pas le sentiment que nous allons rentrer dans une procédure de déficit excessif.

Jusqu'en 2016, la Commission estime qu'on sera toujours à 2,8 % de déficit. Il va falloir prendre des mesures supplémentaires ?

A priori, on s'en tient à ce plan. Parce que les mesures de relance, les mesures de pouvoir d'achat (un milliard d'euros), le saut d'index devraient nous y aider. Tout cela sans augmenter la TVA ni les impôts. Je pense que beaucoup s'attendaient à pire.

Le CD&V défend l'idée d'un impôt sur les plus fortunés. Cela peut se discuter au sein du gouvernement ?

Tout peut se discuter.

Avec une chance d'être entendu ?

Je n'ai pas participé aux négociations. Je ne sais si l'élément a été déposé, mais on peut le supposer. Et ce n'est pas dans l'accord du gouvernement. Et

l'épine dorsale, la voie à suivre, c'est l'accord du gouvernement.

C'est non ?

L'un ou l'autre ministre sort une idée, ou plutôt relaye une idée qu'il a entendue. Kris Peeters dit :

« D'aucun me suggèrent qu'il faudrait un impôt sur la fortune. » Why not..., je ne sais pas. Ce n'est pas dans l'accord de gouvernement et nous nous en tenons dans un premier temps à l'accord. Il appartient à Kris Peeters d'amener cela en conseil des ministres. Une fois qu'on sort de l'accord de gouvernement, il faut pouvoir le justifier. Je suppose qu'il a parlé de la taxation des plus-values. Parce que l'impôt sur le capital, cela peut être des maisons. Donc je mets en garde sur les effets pervers d'une taxation des loyers, qui peut se retourner contre le locataire qui, disent certains, est déjà dans une certaine forme de difficulté. Et je rappelle que, si on parle du capital, on a déjà doublé la taxe sur les opérations boursières. Le montant retenu aux banques est de cent millions. Et une taxe sur la transparence (des constructions patrimoniales, NDLR) va voir le jour.

Il faut taxer les plus-values ?

Si Kris Peeters vient avec une proposition défendable au conseil des ministres, le conseil des ministres décrètera.

Pour le MR, c'est discutable ?

Le MR n'est jamais fermé à au-

cun dialogue, si un projet est mis sur table et qu'il est opérationnel. Par exemple, qu'est-ce qu'on fait s'il y a une moins-value ? On rembourse ? Mais toute idée peut être débattue.

L'opposition parle d'un budget qui pèse sur les gens...

La réaction politique est inversement proportionnelle à la dureté de l'accord. Et l'opposition oublie de parler de ce chiffre de 367 millions d'euros pour l'enveloppe bien-être utilisée à 100 % (excepté les allocations familiales). On parle très peu des mesures correctrices pour les plus bas traitements et les allocations de remplacement, pour 127 millions. Les 42 millions pour le statut social des indépendants, on n'en parle pas non plus, ou si peu.

Il y a eu 100.000 manifestants ? Cela vous a étonné ?

Je pense qu'il y avait la moitié de motivés. Beaucoup y allaient pour les pensions. D'autres y allaient vu l'atmosphère de crainte qui a été suscitée, notamment pas des clips (du PS, NDLR). Il y avait donc des raisons diverses et que je peux considérer comme légitimes. Mais il y a une obligation de volonté politique qui parfois peut s'avérer impopulaire. Nous sommes là pour assumer. Dans un second temps, je l'espère, il y aura des résultats. Mais la confrontation majorité-opposition doit s'atténuer, les gens demandent de l'apaisement, et qu'on nous laisse un peu travailler. ■

Propos recueillis par
BERNARD DEMONTY

« L'amnistie fiscale ? Pas exclu »

Pour le ministre du Budget, Hervé Jamar, l'idée d'une amnistie fiscale n'est pas à exclure.

On peut imaginer une nouvelle amnistie fiscale ?

C'est une question qui n'est pas à exclure. Cela peut être envisagé. On l'a fait trois fois, et c'est rentré dans les mœurs.

Le gouvernement précédent avait juré que ce serait la dernière...

Oui, mais ce n'est pas à exclure. Je ne veux pas m'exprimer à la place du ministre des Finances, mais je crois qu'il y a là énormément de choses à faire, mais il faut d'abord harmoniser au niveau européen. Pour le reste, ce sont des recettes poten-

tielles, outre celles que monsieur Peeters peut le cas échéant défendre en ce qui concerne l'impôt sur les plus-values et qu'on analysera.

Le budget prévoit de gros efforts en réductions de dépenses publiques. Ces économies très élevées ne vont-elles pas perturber le fonctionnement des services publics ?

C'est une des premières questions que je me suis posée. 20 % sur les frais de fonctionnement, 22 % sur les investissements, 4 % sur le personnel (un remplacement de fonctionnaire sur cinq) et 2 % les autres années. Je suis conscient qu'il y a des endroits où il y a possibilité d'en faire 25 % et d'autres où on ne pourra faire que 15 %.

Mais l'accord de gouvernement ne distingue pas...

Il est logique d'avoir une ligne de conduite linéaire dans un accord de gouvernement et il appartiendra aux ministres dans leurs branches respectives de dire ce qui est faisable ou pas. Pour un musée, un opéra, il est apparu que 20 % d'un coup, c'est mettre en péril la survie de l'institution. Mais de plus grosses cellules du fédéral doivent pouvoir y arriver. Je rappelle qu'on a économisé 22 milliards en trois ans. Et ici, c'est 11 milliards en cinq ans... On verra de manière objective comment on peut dégraisser les pouvoirs publics. Il y aura des discussions, des conclaves. ■

Propos recueillis par
B.Dy

« Je ne pars pas en vacances avec les ministres N-VA »

Vous êtes membre de B-Plus ?

En effet. Depuis 15 ans. Oui, je suis belge et je suis bourgmestre d'une commune réputée comme telle, qui fête très fortement le 21 juillet.

Et ce n'est pas difficile de travailler avec des membres de la N-VA dans le gouvernement ?

Cela ne me pose pas de problème de travailler avec les gens qui sont autour de la table du gouvernement. Cela ne veut pas dire que j'aurais envie de partir en vacances avec tous les gens de la N-VA, que je connais d'ailleurs peu.

Vous vous sentez à l'aise avec Theo Francken ?

Je n'ai vu monsieur Francken que le jour de la prestation de serment, le jour de la déclaration et le jour de ses excuses. Je ne l'ai donc vu que trois fois dans ma vie. Je ne le cautionne pas et il s'est excusé. La page est tournée. S'il devait recommencer tous les mois, si j'étais Premier mi-

nistre, la page ne se tournerait pas aussi vite. Sur la N-VA, soit on considère que ce parti est démocratique, soit non. Et la majorité des partis démocratiques francophones considère que la N-VA est démocratique. Et comme l'accord porte sur le socioéconomique et pas du tout sur l'institutionnel, nous n'avons aucun problème.

Le Premier ministre, c'est Bart De Wever ?

On ne peut interdire à un président de parti de garder son autonomie. Mais nous ne connaissons que le gouvernement et le parlement. Le reste, c'est de la gesticulation politique. De Wever dicte sa loi, dit le PS. Et ce faisant, ils lui font une promotion incroyable. Ils le renforcent. Pour le PS, la N-VA n'était pas un problème en 2007, mais cela l'est devenu parce que le PS n'est plus au pouvoir. C'est ça, le problème ! ■

Propos recueillis par
B.Dy